

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des REDACTEURS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de rédacteur principal de 1ère classe

Le Président de CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme GEERAERTS SANDRA	rédacteur principal de 2ème classe	rédacteur principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2024

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Total promus : 1

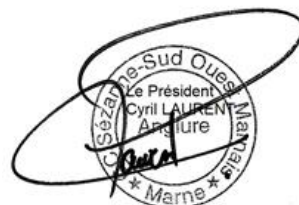
Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Anglure

le 18/09/2024

Le Président



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Président de CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme FEVRE Ingrid	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2024

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Total promus : 1

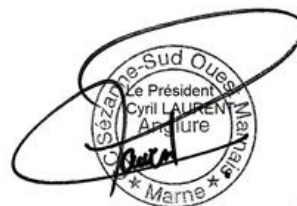
Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Anglure

le 18/09/2024

Le Président



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des **ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX** pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme OLITA Angélique</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 06/05/2024
<i>Mme THOMINOT Delphine</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 6

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 5

Total promus : 2

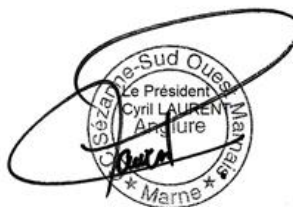
Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à Anglure

le 18/09/2024

Le Président



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des TECHNICIENS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de technicien principal de 1ère classe

Le Président de CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des TECHNICIENS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. HAMIMI JULIEN	technicien principal de 2ème classe	technicien principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2024

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Anglure

le 18/09/2024

Le Président

